

## **Rapport du Président**

### **Partie I : Compte rendu des débats de la RPM**

#### **1. Introduction**

---

La Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique (RPM-AFR) a été organisée par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Kampala (Ouganda), du 13 au 15 juillet 2009, à l'aimable invitation du Gouvernement ougandais.

L'objectif de la RPM-AFR était de déterminer, au niveau régional, les priorités du développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu des contributions soumises par les Etats Membres et les Membres du Secteur de la région. Les participants ont formulé un ensemble de propositions sur les questions prioritaires pour la région, qui serviront de base aux contributions soumises à la Conférence mondiale de développement des télécommunications qui se tiendra en 2010 (CMDT-10), laquelle déterminera l'orientation des travaux futurs du BDT pour la prochaine période quadriennale.

Le présent rapport rend compte des travaux et des résultats de la réunion.

#### **2. Participation**

---

Cent trente participants représentant 32 pays, cinq exploitations, des organismes scientifiques ou industriels et d'autres entités s'occupant de télécommunications, trois organisations régionales et internationales et un autre observateur ont participé à la réunion. La liste des participants est disponible sous: <http://www.itu.int/md/D06-DAP1.2.1-C-0033/en>.

#### **3. Réunion des Chefs de délégation**

---

Conformément à la pratique suivie de longue date par l'UIT, les participants à la réunion des Chefs de délégation ont recommandé que le pays hôte (Ouganda) désigne le Président de la RPM. Il a été recommandé que les représentants du Burkina Faso, du Burundi et de la République sudafricaine assument les fonctions de Vice-Présidents.

Les Chefs de délégation ont approuvé l'ordre du jour proposé ainsi que le plan de gestion du temps.

#### 4. Cérémonie d'ouverture

---

Le Président de l'Uganda Communications Commission (UCC), M. A.M.S. Katahoire, a souhaité la bienvenue aux participants à la RPM et a souligné l'importance de cette réunion pour l'échange de données d'expérience directes sur des questions cruciales auxquelles le secteur des TIC est confronté. Il a fait observer que toutes les parties prenantes de la région avaient un rôle à jouer pour promouvoir le développement et encourager la croissance dans le secteur des TIC.

Le Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT), M. Sami Al Basheer Al Morshid, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et a remercié le pays hôte des excellentes dispositions qu'il avait prises. Il a insisté sur l'importance que revêt la RPM, en ce sens qu'elle permet de porter à l'attention du BDT les problèmes, les priorités et les besoins des pays africains concernant le développement des TIC. Il a indiqué que les discussions qui ont eu lieu ici serviraient de contributions pour la CMDT-10, qui déterminera l'orientation des travaux du Secteur de développement de l'UIT en Afrique. Le Directeur du BDT a donné son point de vue sur trois grandes questions auxquelles il a estimé qu'il fallait accorder une plus large place, à savoir le développement des infrastructures, la création d'un environnement politique et réglementaire favorable aux investissements dans le secteur des TIC et le renforcement durable des capacités humaines. Il a cité comme exemple les travaux couronnés de succès effectués par l'UIT à cet égard et a demandé aux participants de faire connaître leurs points de vue sur les domaines dans lesquels le BDT devrait faire porter ses efforts au cours de la prochaine période quadriennale pour la région. Le texte intégral de son allocution est disponible sous:

[http://www.itu.int/ITU-D/conferences/rpm/2009/afr/documents/OpeningStatement\\_BDT-DIR.html](http://www.itu.int/ITU-D/conferences/rpm/2009/afr/documents/OpeningStatement_BDT-DIR.html).

Dans son allocution d'ouverture, M. Houlin Zhao, Vice-Secrétaire général de l'UIT, a déclaré que les TIC offraient la possibilité de transformer la vie des êtres humains et étaient devenues la base même des sociétés modernes, en ce sens qu'elles permettaient de réduire les fractures culturelles, de donner accès à des informations vitales, de faciliter la fourniture de soins de santé et d'encourager le commerce. Il a insisté sur la croissance phénoménale qu'a enregistrée le secteur des TIC en Afrique ces dernières années et, en particulier, sur l'essor prodigieux de la téléphonie mobile. Il a mis en lumière certaines des activités entreprises par l'UIT depuis la tenue du Sommet "Connecter l'Afrique" à Kigali en 2007. Parmi les activités concrètes qu'il a citées figuraient les initiatives prises par l'UIT pour encourager le dialogue sur la crise financière, le changement climatique, les communications d'urgence et la cybersécurité. Il a indiqué qu'ITU TELECOM World aurait lieu en octobre 2009 à Genève et que cette manifestation permettrait de poursuivre le dialogue sur certaines questions essentielles auxquelles l'Afrique est confrontée aujourd'hui. Le texte intégral de son allocution est disponible sous:

[http://www.itu.int/ITU-D/conferences/rpm/2009/afr/documents/OpeningStatement\\_DSG.html](http://www.itu.int/ITU-D/conferences/rpm/2009/afr/documents/OpeningStatement_DSG.html).

M. Aggrey S. Awori, Ministre des TIC (Ouganda), a formulé quelques remarques liminaires pour souligner l'importance des TIC et la manière dont l'Ouganda a procédé avec succès à la libéralisation du secteur. Il a invité les participants à souhaiter la bienvenue au deuxième Vice-Premier Ministre de l'Ouganda, M. Henry M. Kajura.

Au cours de son allocution, M. Henry M. Kajura a souhaité la bienvenue aux participants en Ouganda et a indiqué que la RPM offrait l'occasion aux participants de faire connaître leurs vues sur les domaines prioritaires du développement des TIC dans les pays africains. Il a noté que cette réunion rendrait également compte des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha et ferait le point des activités menées par l'UIT en ce qui concerne le Plan d'action du SMSI. Il a souligné que l'Afrique avait enregistré des progrès notables dans le secteur des TIC, mais qu'il restait encore un certain nombre de défis à relever. Il a fait mention des résultats obtenus par l'Ouganda et a souligné certaines réussites, telles que les initiatives de renforcement des capacités des TIC à l'Université de Makerere. Compte tenu de l'évolution rapide des TIC, il a fait observer qu'il fallait "s'adapter ou mourir". Il a ensuite déclaré officiellement ouverte la Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique.

Une brève cérémonie a eu lieu pour la signature d'un accord bilatéral entre l'un des pays bénéficiaires (Burundi) et le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT sur un projet de réseau hertzien large bande en Afrique, qui fait suite au Sommet Connecter l'Afrique tenu en 2007. Cet accord bilatéral porte sur le projet UIT/Fondation McCaw relatif au déploiement de réseaux hertziens large bande, dans certains pays d'Afrique, pour la connectivité rurale. La première phase de ce projet concerne six pays. Dans la seconde phase, l'UIT a l'intention d'élargir le projet à d'autres pays bénéficiaires. Etant donné que le déploiement aura lieu tout d'abord au Burundi, l'accord a été signé par le Directeur du BDT et S. E. M. Philippe Njoni, Ministre des postes, des transports et des télécommunications du Burundi.

## 5. Groupe de haut niveau sur les incidences de la crise financière sur le développement des TIC en Afrique

---

Un Groupe de haut niveau sur les incidences de la crise financière sur le développement des TIC en Afrique a été présidé par M. Sami Al Basheer Al Morshid, Directeur du BDT. Ce Groupe était composé de M. Aggrey Siryoryi Awori, Ministre des TIC de l'Ouganda, M. Noël Kaboré, Ministre des postes et des TIC du Burkina Faso, M. Jones Killimbe, P.-D. G. de RASCOM et Président du Groupe de travail régional de l'Afrique sur les questions relatives au secteur privé, de M. John S. Nkoma, Directeur général de la Tanzania Communication Regulatory Authority et de M. Tomasz Janowski, Maître de recherche à l'Université des Nations Unies (UNU).

Le Directeur du BDT a présenté la question et a suggéré aux membres du groupe de se concentrer sur deux questions principales: a) quelles seront les incidences de la crise financière pour le développement des TIC?; et b) comment les TIC peuvent-elles atténuer les incidences de la crise financière?

M. Aggrey Siryoryi Awori a indiqué que la crise financière n'avait pas eu de conséquences majeures, mais qu'il était évident que les investisseurs étrangers en Ouganda avaient actuellement du mal à trouver des capitaux pour investir sur place, ce qui avait dans certains cas retardé les déploiements. Il a également signalé que les fluctuations de change avaient eu des conséquences. D'une manière générale, il a noté que le coût des affaires dans le secteur avait augmenté.

M. Noël Kaboré a noté que le Gouvernement du Burkina Faso avait examiné et entrepris un certain nombre d'initiatives pour encourager la reprise dans le secteur, notamment en mettant en place un projet d'infrastructure au Burkina Faso en assurant une connectivité avec Kigali (Rwanda) et en diminuant les impôts dans le secteur des TIC.

M. Jones Killimbe a souligné que la crise était mondiale, de sorte que tous les pays africains en étaient victimes. Il a indiqué que la crise avait notamment eu comme conséquences en Afrique une diminution des investissements étrangers directs (IED) et l'absence de transferts de capitaux par la diaspora africaine. La crise avait également eu d'autres répercussions, notamment un resserrement du crédit, ce qui avait influé sur les marchés de capitaux, la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, l'absence de liquidités dans le secteur bancaire, l'effondrement des marchés de produits de base et une diminution du financement par les bailleurs de fonds. Il a fait remarquer que comme 60% des investissements dans le secteur des TIC provenaient généralement d'investisseurs étrangers, cela avait eu des incidences sur le déploiement des TIC, notamment sur les marchés des zones rurales.

M. John S. Nkoma a indiqué qu'il n'y avait pas eu de conséquences majeures pour les sociétés spécialisées dans les TIC en Tanzanie et a souligné que les perspectives de croissance dans le secteur étaient toujours aussi exceptionnelles, citant à cet égard le câble à fibres optiques Seacom qui serait prochainement mis en service et fournirait une largeur de bande de grande capacité en Afrique. Il a également insisté sur le fait qu'il était important de disposer de politiques générales et des législations appropriées et a fait mention du cadre d'octroi de licences issu de la convergence de la Tanzanie. Il a également fait remarquer qu'en période de crise financière, le partage des infrastructures deviendrait encore plus important.

M. Tomasz Janowski (UNU) a fait un [exposé](#) sur les résultats d'une Conférence récente des Nations Unies sur la crise économique et financière mondiale et ses conséquences sur le développement, tenue du 24 au 26 juin 2009 au siège de l'ONU. Il a présenté les effets positifs et négatifs et a cité des mesures que pourraient prendre les gouvernements nationaux et les organisations internationales.

Un certain nombre de participants à la réunion ont donné leur point de vue sur les incidences qu'avait eues la crise financière dans le contexte national et les membres du groupe ont donné d'autres points de vue.

Le Directeur a remercié les participants et les membres du groupe et a souligné le rôle important que jouent l'enseignement et le renforcement des capacités dans le secteur des télécommunications/TIC. Il a également fait mention de la manifestation ITU TELECOM World, qui aura lieu prochainement à Genève en octobre 2009, et du Colloque mondial des régulateurs, qui se tiendra au Liban en novembre 2009. Il a indiqué que le dialogue sur la crise financière se poursuivrait lors de ces manifestations.

## 6. Ordre du jour et plan de gestion du temps

---

Conformément à la recommandation formulée par les Chefs de délégation, M. Patrick Masambu, Directeur exécutif d'UCC (Ouganda), a été nommé Président de la RPM. Cette nomination a été approuvée à l'unanimité par les participants.

Le Président a exprimé sa reconnaissance pour cette nomination et a formé l'espoir que la réunion serait fructueuse.

Le projet d'ordre du jour ([Document 01](#)) a été approuvé par les participants.

Les participants ont souscrit à la recommandation des Chefs de délégation visant à nommer comme Vice-Présidents les représentants du Burkina Faso, du Burundi et de la République sudafricaine.

M. Brahim Sanou, Chef du Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique, a été désigné par le Président comme Secrétaire de la réunion.

Les documents sur le plan de gestion du temps ([Document DT/01](#)) et la répartition des documents ([Document DT/02](#)) ont été présentés et adoptés par les participants. Tous les documents de la réunion sont accessibles sur le [site web de la réunion](#).

## 7. Etat du développement des TIC dans la région: problèmes et possibilités

---

Le BDT a présenté le Document 16 [Profils statistiques 2009 de la société de l'information - Afrique](#), qui donne une vue d'ensemble des tendances actuelles dans le domaine des télécommunications/TIC, met en lumière la situation des TIC et du large bande sur le continent africain, notamment la croissance rapide de la téléphonie mobile, et compare l'évolution des télécommunications/TIC à l'intérieur et à l'extérieur de la région. Le nouvel indice de développement des TIC (IDI) a été présenté.

Des précisions sur des questions connexes, notamment la question de savoir si les indicateurs relatifs à l'utilisation de l'Internet correspondent à l'accès depuis des cybercafés, ont été fournies aux participants. Les discussions ont notamment porté sur les liens possibles entre le partage des infrastructures de télécommunication et le partage des dispositifs d'alimentation en énergie électrique. Le financement de l'électrification et du service universel pourrait éventuellement être regroupé pour faciliter l'accès aux télécommunications/TIC et à l'alimentation électrique dans les zones rurales. Des échanges de vues additionnels ont eu lieu sur le rôle que les gouvernements doivent jouer pour encourager les partenariats secteur public-secteur privé dans le domaine du développement des infrastructures.

Les participants ont pris note du Document 16 et ont remercié l'UIT de l'excellent travail qu'elle avait accompli.

## 8. Mise en oeuvre du Plan d'action de Doha

---

Le BDT a présenté les documents suivants:

**Document 03:** Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha - Programmes, commissions d'études, activités et initiatives dans la région Afrique](#) est un rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha dans la région Afrique. Il contient un résumé des différentes activités menées par le BDT dans la mise en oeuvre des Programmes, des Commissions d'études, des activités et des initiatives spéciales de la CMDT-06 au cours des deux dernières années et demie, l'accent étant mis en particulier sur la région Afrique.

**Document 04:** Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha \(mise en oeuvre du SMSI\)](#) donne un aperçu des activités menées par le BDT dans le contexte du Plan d'action du SMSI. Ce document souligne le double rôle que joue l'Union en tant que responsable de la mise en oeuvre et en tant que coordonnateur pour un certain nombre de grandes orientations. Le document contient également une feuille de route sur le suivi du SMSI effectué par l'UIT et invite les participants à soumettre des contributions.

**Document 02:** Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha \(Résolution 17 - Initiatives régionales pour la région Afrique\)](#) donne un aperçu des initiatives régionales (Résolution 17, Rév. Doha, 2006) ainsi qu'une vue d'ensemble d'autres projets exécutés dans la région Afrique.

**Document 05:** Le document intitulé [Résumé du Plan d'action de l'UIT-T pour les Résolutions de l'AMNT-08 \(Johannesburg, 2008\), qui fait mention de l'UIT-D/BDT](#), donne des renseignements généraux sur l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de l'UIT (AMNT-08, 21–30 octobre 2008, Johannesburg, République sudafricaine), qui a adopté 49 Résolutions, dont 21 sont nouvelles. Une liste des 17 Résolutions préconisant une collaboration avec le BDT, et contenant des extraits de ces Résolutions appelant des mesures de suivi particulières (c'est-à-dire des textes du "*décide*" et du "*charge*") a été présentée.

**Document 07:** Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre des Résolutions de la CMDT-06 \(du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009\)](#) donne des renseignements complémentaires sur plusieurs activités menées par le BDT ou en projet pour la période de trois ans (janvier 2007 à décembre 2009) dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha (DAP), l'accent étant mis en particulier sur les Résolutions de la CMDT-06 se rapportant aux programmes, aux Commissions d'études, aux activités et aux initiatives spéciales.

Un certain nombre d'interventions ont été faites par les participants, notamment des demandes d'éclaircissement sur des questions telles que les activités relatives au passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, la mesure de l'incidence réelle des activités, la mobilisation de ressources pour les projets liés au large bande en Afrique et les activités relatives au logiciel COSITU.

Au cours des débats qui ont eu lieu par la suite concernant le [Document 02](#), et s'agissant notamment de l'Initiative régionale africaine 2 relative à l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires, des commentaires ont été formulés au sujet d'un risque de déséquilibre géographique, l'Afrique centrale étant insuffisamment représentée pour ce qui est des projets. Un participant a souligné l'importance accordée aux projets régionaux et sous-régionaux et un participant a été d'avis que la priorité devait en premier lieu aller aux projets régionaux, puis aux projets sous-régionaux et, en troisième lieu, aux projets nationaux. Un autre participant s'est demandé si le BDT était à même de réagir rapidement à l'évolution rapide de l'environnement des télécommunications/TIC.

Le Directeur du BDT a pris note des observations formulées par les délégués sur la recherche d'un équilibre dans l'attribution des ressources, du personnel et des projets. Il a également expliqué la stratégie suivie par le BDT pour fournir le même appui à toutes les sous-régions d'Afrique.

## 9. Questions pour les travaux futurs du BDT

---

**Document 06:** Le document intitulé [Regard neuf sur les activités de l'UIT-D](#) et présenté par le BDT visait à stimuler les discussions, notamment sur la planification des activités du BDT et les possibilités de regroupement dans le cadre des travaux préparatoires pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10). Le Directeur du BDT a précisé que les propositions figurant dans le document étaient présentées à titre d'exemple et que les Membres étaient invités à soumettre des contributions s'ils le jugeaient approprié.

### Politique et réglementation

**Document 10:** Le document intitulé [Reconduction de l'initiative "Renforcement et harmonisation des cadres politiques et réglementaires pour l'intégration des marchés africains des TIC"](#) a été présenté par le Burkina Faso. Il donne un aperçu des efforts déployés par le Burkina Faso en ce qui concerne ses cadres législatif et réglementaire ainsi que les textes relatifs à l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC. Le Burkina Faso s'est félicité en particulier du projet UIT/UE sur l'harmonisation des politiques relatives aux TIC en Afrique subsaharienne (HIPSSA) lancé en décembre 2008 et a recommandé la reconduction de l'initiative connexe sur le "renforcement et l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires pour l'intégration des marchés africains des TIC".

**Document 12:** Le document intitulé [Harmonisation des politiques de réglementation et de régulation en Afrique](#) a été présenté par le Sénégal qui a également appuyé le [Document 10](#) soumis par le Burkina Faso. Il est proposé que le BDT, en liaison avec l'Union africaine des télécommunications (UAT), désigne un coordonnateur chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'harmonisation des politiques de réglementation dans les pays africains, afin d'accélérer ce processus.

**Document 18:** Le document intitulé [Mise en oeuvre du cadre de référence pour l'harmonisation des politiques et réglementations des télécommunications et des TIC en Afrique](#) a été présenté par l'UAT. Il donne un aperçu des activités pour la mise en oeuvre d'un cadre de référence comportant un certain nombre d'activités, comme l'avait demandé le Sommet de l'Union africaine en 2008. L'UAT s'est félicitée elle aussi du projet UIT/UE HIPSSA et a noté que l'UIT est considérée comme un partenaire essentiel dans la mise en oeuvre des activités relatives au cadre de référence.

**Document 19:** Le document intitulé [Harmonisation des cadres politique et réglementaire](#) a été présenté par le Mali. Il met en lumière un certain nombre d'objectifs visant à faciliter et renforcer la réforme du secteur des télécommunications/TIC en Afrique afin de parvenir à une harmonisation sous-régionale.

Les participants ont appuyé les documents ci-dessus, en particulier pour ce qui est de l'harmonisation des cadres politique et réglementaire en Afrique centrale. Un participant s'est dit préoccupé par le fait que, dans certains cas, il n'est pas possible d'harmoniser totalement les cadres politique et réglementaire car les pays ont des approches et des besoins différents. Les participants ont été d'avis qu'il fallait recruter des experts dans le domaine de la normalisation et des radiocommunications pour la région. Plusieurs participants ont appuyé le [Document 18](#) et ont pris acte du soutien de la Commission européenne au projet HIPSSA.

Le Directeur du BDT a indiqué que les questions de politique et de réglementation constituaient l'une des plus importantes activités du BDT. Le BDT a expliqué les initiatives connexes de l'UIT relatives à des programmes et des projets. Il a donné davantage de précisions sur l'état d'avancement du projet HIPSSA de l'UIT/UE.

Le Président a donné son point de vue sur les différents commentaires et suggéré qu'il fallait harmoniser les cadres de réglementation. Le BDT a fourni d'autres informations sur la participation de communautés économiques régionales africaines (par exemple, COMESA, SADC, CAE, IGAD, CEEAC, CEDEAO) et d'organismes de réglementation au projet HIPSSA. Le Président a indiqué que l'on avait besoin d'autres informations sur le projet HIPSSA et que le renforcement des capacités était important pour mettre en oeuvre ce projet. Dans son résumé, il a relevé que tous les participants étaient en faveur de l'inclusion d'une initiative régionale sur l'harmonisation des politiques et des réglementations.

**Document 22:** Le document intitulé [Situation des personnes handicapées par rapport à l'accès aux TIC](#) a été présenté par le Mali. Il contient un ensemble de recommandations spécifiques qui touchent les domaines institutionnel, politique, financier et technique et qui visent à réduire, voire éliminer les inégalités en ce qui concerne l'accès des personnes handicapées aux TIC.

**Document 26:** Le document intitulé [Harmonisation des cadres politiques et réglementaires en Afrique de l'Ouest](#) a été présenté par la Côte d'Ivoire. Il est recommandé dans ce document de reconduire l'initiative relative à l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires pour l'intégration des marchés des télécommunications/TIC jusqu'à la transposition effective de ces textes par tous les Etats Membres.

**Document 27:** Le document intitulé [Protection de l'environnement et de la santé de la population](#) a été présenté par la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une analyse des problèmes que pose le déploiement de la téléphonie mobile et des préoccupations de la population en général en ce qui concerne les champs électromagnétiques et la santé publique. La Côte d'Ivoire a recommandé que le BDT prenne des initiatives particulières afin de mieux appréhender les problèmes liés à la santé et à la protection de l'environnement.

**Document 28:** Le document intitulé [Stratégies de cybersécurité](#) a été présenté par la Côte d'Ivoire. Il est demandé dans ce document de multiplier les efforts pour aider les pays africains, dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de forums de formation, à élaborer une stratégie en matière de cybersécurité, à mettre en place des équipes CERT/CSIRTS aux niveaux national et régional, et à mettre à jour les législations nationales pour lutter contre la cybercriminalité.

En résumé, le Président a donné un aperçu de tous les documents présentés au cours de cette session et a indiqué qu'ils avaient fait l'objet d'un accord général. Il a précisé que les participants avaient largement appuyé la poursuite du programme de politique et de réglementation, ainsi que de la reconduction de l'initiative régionale sur l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires et que les questions se rapportant à la santé et à l'environnement feraient l'objet d'une Question de commission d'études.

### Renforcement des capacités humaines

**Document 08:** Le document intitulé [Reconduction de l'initiative régionale "Renforcement des capacités humaines et institutionnelles"](#) a été présenté par le Burkina Faso. Il est indiqué dans ce document que le Burkina Faso a fait de la promotion du capital humain un axe prioritaire. Ce pays a recommandé la reconduction de l'initiative régionale en la matière à la CMDT-10.

**Document 13:** Le document intitulé [Sessions de formation de ressources humaines](#) a été présenté par le Sénégal. Il est demandé dans ce document que l'UIT redouble d'efforts en ce qui concerne le renforcement des capacités humaines, que des efforts soient faits pour tirer parti des centres d'excellence et que de nouveaux thèmes spécifiques soient examinés. Il est également demandé que l'UIT délivre des diplômes ou des certificats validant la participation aux formations suivies.

**Document 20:** Le document intitulé [Ressources humaines et institutions](#) a été présenté par le Mali. Un ensemble spécifique d'initiatives relatives au renforcement des capacités dans les pays africains est proposé. Le Mali a fait observer que les auteurs du document appuyaient la proposition du Burkina Faso visant à reconduire l'initiative régionale sur le renforcement des capacités.

**Document 24:** Le document intitulé [Télévision numérique](#) a été présenté par le Mali. Ce document contenait un ensemble de recommandations en faveur du déploiement de la télévision numérique en Afrique.

**Document 28:** Le document intitulé [Stratégies de cybersécurité](#) qui avait déjà été présenté par la Côte d'Ivoire a été examiné de nouveau dans le contexte du renforcement des capacités humaines. La Côte d'Ivoire a souligné que le renforcement des capacités humaines était un élément essentiel pour appuyer les stratégies de cybersécurité, notamment l'organisation de séminaires et d'ateliers à l'intention des techniciens. Il a également été suggéré de mettre en place des programmes d'échanges avec les pays développés pour la formation du personnel.

Dans son résumé, le Président a indiqué qu'un consensus s'était dégagé sur la reconduction de l'initiative régionale relative au développement des capacités humaines. Il a fait observer qu'en ce qui concerne la cybersécurité et la télévision numérique, le sentiment général était qu'il fallait une coordination plus étroite entre l'UIT-D et l'UIT-T. Le BDT a expliqué ses activités en matière de renforcement des capacités humaines, tant au niveau des programmes qu'au niveau des projets, notamment l'élargissement récent du réseau africain de centres d'excellence.

Un participant a demandé que des travaux de recherche soient également effectués dans le cadre du réseau de centres d'excellence. Un autre intervenant a suggéré que l'UIT pourrait peut-être identifier de nouveaux domaines de formation qui pourraient être nécessaires, par exemple le renforcement des capacités sur des questions se rapportant aux personnes handicapées.

Le BDT a fourni des informations générales sur le Forum régional sur le développement des capacités humaines qui s'était tenu juste avant la RPM. Il y a eu un certain nombre d'interventions en faveur de la reconduction de l'initiative sur le renforcement des capacités humaines. Il a notamment été proposé d'associer l'ESMT à toutes les activités connexes du BDT.

Dans son résumé, le Président a indiqué que les participants avaient clairement appuyé le renforcement des capacités humaines tant au niveau des programmes que des initiatives. Il a cité un certain nombre de thèmes qui avaient fait l'objet d'un appui particulier, notamment la cybersécurité, les télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et le passage de l'analogique au numérique.

### Accès des personnes handicapées aux TIC

**Document 22:** Le document intitulé [Situation des personnes handicapées par rapport à l'accès aux TIC](#), qui avait déjà été présenté par le Mali, a été examiné de nouveau dans le contexte spécifique de l'accès des personnes handicapées aux TIC.

Un participant a recommandé un renforcement des capacités sur ce thème et la diffusion d'informations sur les télécommunications/TIC et les personnes handicapées.

Dans son résumé, le Président a suggéré de réfléchir à la possibilité d'harmoniser les pratiques en ce qui concerne l'accès des personnes handicapées aux TIC.

### **Déploiement des réseaux large bande; politique, stratégies de mobilisation des ressources et questions financières**

**Document 11:** Le document intitulé [Infrastructures du large bande en Afrique](#) a été présenté par le Sénégal. On y souligne l'importance de mettre en place une infrastructure large bande pour faciliter le passage au protocole IPv6 et de mener à bien, dans les meilleurs délais, les projets de mise en oeuvre actuellement en cours. Le Sénégal a demandé à l'UIT de redoubler d'efforts pour mobiliser des fonds et fédérer les positions des différents acteurs impliqués dans la réalisation des projets d'infrastructure sur le continent africain.

**Document 14:** Le document intitulé [La connectivité rurale en Ethiopie](#) a été présenté par l'Ethiopie. Il donne un aperçu de la situation actuelle des télécommunications/TIC en Ethiopie et contient des propositions selon lesquelles l'UIT devrait élaborer des stratégies pour développer les services large bande pour les communautés rurales, en particulier, en l'absence de facteurs déterminant le marché côté offre, et allouer des fonds pour la réalisation de projets connexes et pour le renforcement des capacités.

Le Président a demandé s'il existait un kit pratique sur le développement de l'accès large bande pour les décideurs. En réponse, le BDT a présenté quelques-unes des initiatives prises par le Bureau dans ce domaine, notamment les bonnes pratiques issues des activités d'une Commission d'études du BDT et du Programme 2.

Dans son résumé, le Président a indiqué que les participants avaient appuyé la reconduction des initiatives de l'UIT en ce qui concerne le déploiement de réseaux large bande et a souligné certains des problèmes qui avaient été soulevés, notamment les problèmes que rencontrent les pays enclavés, la collaboration entre l'UIT-T et l'UIT-D et le renforcement de l'appui à l'Afrique centrale.

**Document 24:** Le document intitulé [Télévision numérique](#) ayant déjà été présenté, a été examiné dans le contexte des infrastructures large bande. Le Mali a réaffirmé la nécessité du renforcement des capacités dans ce domaine.

**Document 15:** Le document intitulé [Energie pour les infrastructures des télécommunications et TIC](#) a été présenté par le Tchad. Il examine le problème de l'alimentation énergétique sur le continent africain et propose que l'UIT apporte un soutien accru aux pays africains pour qu'ils trouvent une solution énergétique efficace pour les équipements de télécommunications/TIC.

Il a été proposé que ce thème qui se rapporte à l'environnement, comporte un examen des sources d'énergie renouvelables. Il a également été proposé de mener des campagnes de sensibilisation auprès de l'opinion et des sociétés de technologie. Un certain nombre de pays ont été favorables à l'idée que l'UIT entreprenne des activités dans ce domaine et il a été notamment proposé qu'une commission d'études élabore une question sur ce sujet et sur le renforcement des capacités.

Dans son résumé, le Président a estimé que l'on pouvait manifestement établir des synergies entre les TIC et l'approvisionnement énergétique. Il a cité par exemple une approche politique dans le cadre de laquelle les fonds pourraient être partagés au niveau national entre les projets relatifs aux TIC et les projets d'électrification. Il a par ailleurs indiqué que les participants avaient appuyé l'idée que l'UIT entreprenne des études sur les solutions énergétiques pour les télécommunications et les TIC et sur l'examen des effets des champs électromagnétiques.

Il a été proposé qu'une fois l'étude démarrée, d'autres organisations compétentes y soient associées.

## Pays les moins avancés et petits Etats insulaires en développement (PEID)

**Document 17:** Le document intitulé [Proposition de poursuite du programme d'assistance aux pays les moins avancés et aux petits Etats insulaires en développement](#) a été présenté par l'Ouganda. Il est proposé dans ce document de reconduire pour le prochain cycle de quatre ans le Programme du BDT sur l'assistance aux pays les moins avancés et aux petits Etats insulaires en développement.

Un grand nombre d'intervenants se sont prononcés en faveur de cette proposition.

Dans son résumé, le Président a indiqué que les participants avaient manifesté un intérêt clair pour la poursuite de ce programme de l'UIT-D. Les participants ont pris note d'une proposition visant à inclure les pays fortement endettés.

## Infrastructure large bande, y compris interconnexion Internet et établissement de points d'échange Internet ainsi que les cyberservices (cybersanté, cyberenseignement, cybergouvernement)

**Document 09:** Le document intitulé [Recommandation de la reconduction de l'initiative régionale relative au développement d'une infrastructure large bande et réalisation de l'interconnectivité régionale africaine](#) a été présenté par le Burkina Faso. Il est demandé dans ce document que l'initiative africaine connexe soit reconduite.

**Document 21:** Le document intitulé [Développement des infrastructures](#) a été présenté par le Mali. Il est demandé à l'UIT de fournir une assistance en ce qui concerne le développement des infrastructures et aussi l'élaboration de politiques permettant de faire des choix technologiques appropriés tenant compte de la convergence dans le secteur.

**Document 23:** Le document intitulé [Programme de développement des infrastructures en Afrique \(PIDA\)](#) a été présenté par l'Union africaine des télécommunications. Il est expliqué dans ce document que l'initiative relative au PIDA a pour objectif d'optimiser les efforts pour que les parties prenantes africaines disposent d'un programme, de projets et d'un plan d'action pour la mise en oeuvre harmonisée du développement des infrastructures.

**Document 29:** Le document intitulé [Assistance pour la migration IPv4-IPv6](#) a été présenté par le Sénégal. Il est demandé au BDT d'entreprendre une série d'activités pour faciliter le passage à la version 6 du protocole Internet (IPv6), notamment des activités concernant les stratégies de migration, le renforcement des capacités en coopération avec l'UIT-T et une demande adressée aux commissions d'études de l'UIT-D pour créer un groupe d'action en la matière.

**Document 30:** Le document intitulé [Exécution des recommandations du Sommet "Connecter l'Afrique", Kigali, 29-30 octobre 2007, pour le développement des infrastructures des TIC en République démocratique du Congo](#) a été présenté par la République démocratique du Congo. Il est demandé au BDT d'appuyer le développement des projets TIC en cours en RDC, tels qu'ils sont décrits dans le document.

Dans son résumé, le Président a indiqué que les participants ont renouvelé leur appui au programme du BDT pour le développement des infrastructures et à l'initiative régionale pour le passage de l'analogique au numérique.

## Connectivité rurale

**Document 14:** Le document intitulé [Connectivité rurale en Ethiopie](#), ayant déjà été présenté par l'Ethiopie, a été examiné dans le contexte de la connectivité rurale. L'Ethiopie a réitéré sa proposition pour que l'UIT élabore des stratégies de développement de services large bande pour les communautés rurales et alloue des fonds pour la réalisation des projets et le renforcement des capacités.

**Document 30:** Le document intitulé [Exécution des recommandations du Sommet "Connecter l'Afrique", Kigali, 29-30 octobre 2007, pour le développement des infrastructures des TIC en République démocratique du Congo](#), qui avait déjà été présenté par la République démocratique du Congo, a été examiné dans le contexte de la connectivité rurale. Il est demandé au BDT d'appuyer le développement des projets TIC en cours en RDC, notamment l'installation des TIC dans les zones rurales.

Dans son résumé, le Président a indiqué que les participants s'étaient nettement exprimés en faveur de la poursuite du programme du BDT sur la connectivité rurale tant au niveau du programme que des initiatives régionales.

### **Suivi de la mise en oeuvre des résultats du Sommet "Connecter l'Afrique"**

**Document 04:** Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha \(Mise en oeuvre du SMSI\)](#), qui avait déjà été présenté par le BDT, a été examiné dans le contexte du suivi de la mise en oeuvre des résultats du Sommet "Connecter l'Afrique". Il donne un aperçu général des activités entreprises par le BDT dans le cadre du Plan d'action du SMSI, y compris de la feuille de route pour la grande orientation C2.

**Document 25:** Le document intitulé [Suivi de la mise en oeuvre des résultats du Sommet "Connecter l'Afrique"](#) a été présenté par le Mali. Il est recommandé dans ce document de prendre une série de mesures dans le cadre du suivi du Sommet "Connecter l'Afrique" et de veiller à ce que les résultats soient pris en compte dans les travaux futurs de l'UIT.

**Document 30:** Le document intitulé [Exécution des recommandations du Sommet "Connecter l'Afrique", Kigali, 29-30 octobre 2007, pour le développement des infrastructures des TIC en République démocratique du Congo](#), qui avait déjà été présenté par la République démocratique du Congo, a été inclus dans le contexte du Sommet "Connecter l'Afrique".

Après un débat approfondi entre les participants, le Président a indiqué qu'à l'évidence on avait besoin de mieux comprendre l'état d'avancement, dans les différents pays, du suivi du Sommet "Connecter l'Afrique".

## **PARTIE-II: Proposition de la région Afrique concernant les travaux futurs**

Après avoir pris en considération la présentation des documents et les interventions, la RPM-AFR a identifié, pour les travaux futurs de l'UIT-D, les domaines prioritaires pour les programmes, les initiatives régionales et les propositions de Questions à étudier par les Commissions d'études qui sont présentés ci-dessous.

### **1. Domaines prioritaires pour les programmes**

---

Les contributions des Membres à la RPM-AFR comprennent un certain nombre de sujets pour lesquels il est nécessaire de dispenser des formations, d'apporter des compétences spécialisées et de partager des informations. Pour ces sujets, qui concernent le monde entier, on pourrait mettre en oeuvre des programmes reposant sur quatre axes: la création d'outils, la création de matériels de formation, la diffusion d'informations par le biais d'ateliers et de séminaires et l'assistance directe.

Les sujets proposés pourraient être regroupés dans des programmes, compte tenu des liens ou des similitudes entre eux, comme suit:

**Programme 1**  
**Infrastructure de l'information et de la communication**

Passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique (Document 24)  
Infrastructures large bande (Documents 09, 11, 14, 21, 23, 25, 30)

**Programme 2**  
**Cybersécurité et applications des TIC**

Stratégies relatives à la cybersécurité et à la protection des consommateurs (Document 28)  
Passage au protocole IPv6 (Document 29)

**Programme 3**  
**Environnement propice**

Harmonisation des politiques de réglementation en Afrique (Documents 10, 12, 18, 19, 26)  
Politiques, stratégies, et questions financières relatives au déploiement du large bande (Documents 11, 14)

**Programme 4**  
**Renforcement des capacités et autres initiatives**

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles, notamment des centres d'excellence (Documents 8, 13, 20)  
Accès des personnes handicapées aux télécommunications/TIC (Document 22)

## Programme 5 Pays les moins avancés et PEID

Extrait du Document 17:

- modernisation et expansion des réseaux de télécommunication, y compris le développement et la gestion des infrastructures dorsales nationales;
- développement de la connectivité rurale;
- mise en oeuvre du large bande et passage aux réseaux de prochaine génération (NGN);
- fourniture de systèmes de télécommunication/TIC dans les écoles, les centres de santé, les administrations locales et les bureaux de poste;
- passage à la radiodiffusion numérique;
- formulation et mise en oeuvre de cadres politique et législatif sur la cybersécurité;
- création d'équipes d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT);
- création d'autorités de régulation issues de la convergence, etc.

## 2. Initiatives régionales pour la région Afrique

---

Les initiatives régionales pour la région Afrique ont pour objet de traiter les différents domaines prioritaires des télécommunications/TIC par le biais de partenariats et de la mobilisation de ressources, afin de mettre en place des projets à petite, moyenne et grande échelle. Dans le cadre de chaque initiative régionale, des projets seront élaborés et mis en oeuvre afin de répondre aux besoins des pays.

### Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

---

**Objectif:** Mettre à la disposition des parties prenantes africaines, de manière durable, les ressources humaines et les compétences nécessaires au développement harmonieux du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

#### Résultats attendus

1. Renforcement des compétences et des capacités humaines en ce qui concerne l'élaboration et la mise au point de stratégies relatives aux télécommunications/TIC.
2. Renforcement des connaissances spécialisées locales dans le cadre d'une coopération entre les pays.
3. Accès accru aux ressources de formation en matière de télécommunications/TIC, notamment à des manuels de formation, pour toutes les parties prenantes du secteur africain des TIC.
4. Renforcement de la coopération technique entre les instituts de formation aux télécommunications/TIC pour ce qui est des capacités et des ressources.
5. Renforcement de l'accès des populations à la connaissance, notamment en sensibilisant davantage l'opinion et les consommateurs.

6. Organisation de forums d'échange et de partage d'informations entre les divers groupes concernés par le secteur africain des télécommunications/TIC, en particulier pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées.
7. Renforcement des capacités humaines concernant les aspects juridiques à prendre en compte pour traiter la sécurité d'utilisation des télécommunications/TIC et la confiance dans ces technologies, et notamment la cybercriminalité.

### **Renforcement et harmonisation des structures politiques et des schémas de réglementation en vue de l'intégration des marchés africains des télécommunications/TIC**

**Objectif:** Faciliter et promouvoir la réforme des secteurs nationaux des télécommunications/TIC en Afrique et faciliter la mise en oeuvre de stratégies en matière de télécommunications/TIC, en vue de l'intégration à l'échelle sous-régionale et régionale des infrastructures, des services et des marchés TIC.

#### **Résultats attendus**

1. Création en Afrique d'un environnement propice par l'harmonisation et la coordination à l'échelle sous-régionale et régionale des cadres politiques et réglementaires des télécommunications/TIC.
2. Développement de marchés africains des télécommunications/TIC compétitifs.
3. Harmonisation des normes techniques en vue d'une connectivité accrue des réseaux et des services.
4. Elaboration d'une politique harmonisée de réduction du niveau du trafic intracontinental acheminé par les centres de transit extracontinentaux.
5. Elaboration d'une stratégie harmonisée pour l'accès universel, tenant compte des besoins particuliers des jeunes, des femmes, des personnes handicapées et des peuples autochtones.
6. Elaboration d'une stratégie harmonisée de renforcement de la sécurité de l'information et de lutte contre le spam et la cybercriminalité.

### **Développement d'une infrastructure large bande et réalisation de l'interconnectivité régionale et de l'accès universel**

**Objectif:** Aider les Etats Membres de l'UIT à développer les infrastructures dorsales large bande et l'accès à ces infrastructures en milieu urbain comme en milieu rural, l'accent étant mis particulièrement sur l'interconnexion à l'échelle sous-régionale et continentale.

#### **Résultats attendus**

1. Plans directeurs nationaux pour les télécommunications/TIC, afin de répondre aux besoins des pays en développement.
2. Amélioration des infrastructures dorsales large bande et de l'accès à des services de télécommunication/TIC abordables dans les zones urbaines comme dans les zones rurales.
3. Lignes directrices sur la connectivité rurale, notamment sur les politiques générales, les techniques appropriées et les questions relatives à l'alimentation électrique, et bonnes pratiques.
4. Renforcement des compétences et des capacités humaines dans le domaine des réseaux de communication large bande.
5. Interconnexion des pays au moyens de liaisons à grande capacité, notamment l'accès des pays enclavés aux câbles sous-marins, au titre du suivi du Sommet "Connecter l'Afrique".

## Mise en oeuvre de nouvelles techniques numériques de radiodiffusion

---

**Objectifs:** Aider les Etats Membres de l'UIT à opérer une transition harmonieuse et dans les délais entre la radiodiffusion analogique et la radiodiffusion numérique, afin de tirer parti des dividendes du numérique.

### Résultats attendus

1. Lignes directrices détaillées sur le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique.
2. Cadres de politique générale et de réglementation applicables à la radiodiffusion numérique de Terre, notamment à la télévision mobile.
3. Plans directeurs relatifs à la radiodiffusion numérique pour le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, concernant en particulier la télévision mobile et la TVIP.
4. Fourniture aux radiodiffuseurs de la région Afrique d'une assistance dans le domaine des services multimédias interactifs.
5. Renforcement des compétences des ressources humaines dans le domaine des technologies de radiodiffusion numérique.
6. Mécanismes appropriés de conversion des archives analogiques en archives numériques.

## Mise en oeuvre des résultats du Sommet "Connecter l'Afrique"

---

**Objectif:** Assurer le suivi de la mise en oeuvre des résultats du Sommet "Connecter l'Afrique" par le biais d'une coordination entre toutes les parties prenantes du Sommet.

### Résultats attendus

1. Collecte et diffusion d'informations sur les projets de connectivité à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale inclus dans les plans de développement des pays.
2. Elaboration d'une feuille de route pour la mise en oeuvre des résultats du Sommet, en coordination avec les organisations sous-régionales.
3. Coordination des projets de connectivité à l'échelle régionale et sous-régionale.
4. Facilitation de la création de partenariats pour la mise en oeuvre de projets d'infrastructure communs en Afrique.
5. Etablissement d'un système souple et efficace pour la diffusion d'informations sur la mise en oeuvre des résultats du Sommet "Connecter l'Afrique".

## 3. Propositions de nouvelles Questions pour les commissions d'études

---

[Protection de l'environnement et de la santé de la population](#) (Document 27)

[Energie pour les infrastructures des télécommunications et des TIC](#) (Document 15)

Incidences des télécommunications/TIC sur le changement climatique

Indicateurs de satisfaction des consommateurs et de qualité de service

---